



# 6° et 5°

## AUTORISATION PARENTALE A quitter le restaurant « La faim de Loup » du Fossé des Treize

Rappel des règles de fonctionnement :

Les Jeunes inscrits au restaurant du Fossé des Treize ne peuvent quitter le local avant 13h45 si les cours débutent à 14h00. Nous les autorisons à quitter la structure à 12h45 lorsque les cours démarrent à 13h00. Les 6èmes et 5èmes peuvent quitter Le Fossé des Treize plus tôt, uniquement avec cette autorisation parentale.

Je soussigné(e).....  
Père-Mère-Tuteur (rayer la mention inutile)

Autorise mon enfant : .....

A quitter le restaurant du Fossé des Treize :

Tous les jours,  Lundi,  Mardi,  Jeudi,  Vendredi

A partir de 13h30 si il commence à 14h00.

### En cas de besoin :

Téléphone domicile : ..... Portable : .....

Fait à ..... Le .....

Signature des parents :

Vous pouvez contactez l'équipe d'animation jeune par messagerie au 0388143640 ou par courriel : [secteurjeune@cscf13.org](mailto:secteurjeune@cscf13.org)



# 6° et 5°

## AUTORISATION PARENTALE A quitter le restaurant « La faim de Loup » du Fossé des Treize

Rappel des règles de fonctionnement :

Les Jeunes inscrits au restaurant du Fossé des Treize ne peuvent quitter le local avant 13h45 si les cours débutent à 14h00. Nous les autorisons à quitter la structure à 12h45 lorsque les cours démarrent à 13h00. Les 6èmes et 5èmes peuvent quitter Le Fossé des Treize plus tôt, uniquement avec cette autorisation parentale.

Je soussigné(e).....  
Père-Mère-Tuteur (rayer la mention inutile)

Autorise mon enfant : .....

A quitter le restaurant du Fossé des Treize :

Tous les jours,  Lundi,  Mardi,  Jeudi,  Vendredi

A partir de 13h30 si il commence à 14h00.

### En cas de besoin :

Téléphone domicile : ..... Portable : .....

Fait à ..... Le .....

Signature des parents :

Vous pouvez contactez l'équipe d'animation jeune par messagerie au 0388143640 ou par courriel : [secteurjeune@cscf13.org](mailto:secteurjeune@cscf13.org)